

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

PROGRAMME
D'ÉPARGNE-SALAIRE



Canada

Bienvenue au programme d'épargne-salaire des OEC 2011.

Le programme des Obligations d'épargne du Canada célèbre ses 65 ans en octobre! Ce succès durable tient en partie au programme d'épargne-salaire, auquel plus de un million de Canadiens continuent encore de recourir aujourd'hui pour épargner.

Tout en continuant de vous offrir de meilleurs outils de gestion en ligne de la campagne, nous avons lancé un site Web plus complet et plus convivial à l'intention des employés. Ce site Web amélioré, tout comme le matériel actualisé, favorise le mouvement vers la gestion des opérations en libre-service, de sorte que vous, en tant que directeur de campagne, bénéficiez d'une charge de travail allégée en période de souscription. L'efficacité accrue du site présente ainsi autant d'avantages pour vous que pour les employés!

Nouveautés en 2011

DIRECTEURS DE CAMPAGNE

Les sites Web destinés aux employeurs ont été dotés d'une nouvelle présentation visuelle, semblable à celle du site Web oec.gc.ca. Tous les sites Web sont accessibles à partir de la page «employeurs», à l'adresse oec.gc.ca/employeurs.

La date de fin de la campagne est maintenant le **1^{er} novembre**.

Des sondages vous seront envoyés à la fin de la campagne pour vous permettre de nous faire part de vos observations sur les outils et les sites Web mis à votre disposition, ou sur tout autre sujet.

EMPLOYÉS


Les employés ont maintenant accès à un site Web plus convivial, à partir duquel ils peuvent réaliser toutes leurs opérations. Grâce aux caractéristiques et aux fonctions améliorées telles que le numéro de client personnalisé et les questions de sécurité, il est plus facile pour les employés d'ouvrir une session et de récupérer les mots de passe oubliés. Ce site transactionnel a été rebaptisé: **Les Services en ligne OEC**. Les employés pourront s'inscrire au programme, verser des cotisations ou encaisser leurs OEC dans ce site. Pour y accéder, ils n'ont qu'à sélectionner Cliquez OEC dans la page «employés» du site Web, à l'adresse oec.gc.ca/employees. Assurez-vous que les employés de votre organisation se servent durant l'année du *Guide de l'employé*, qui leur indique comment procéder, étape par étape.

Dates à retenir

- La campagne des OEC débute le 3 octobre 2011.
- La période de souscription se termine le 1^{er} novembre 2011.
- Téléchargez le fichier de données sur la paye des employés au début de novembre.
- Assurez-vous d'entrer les dossiers de vos employés dans votre système de paye au plus tard la première paye de décembre.

Cliquez OEC

Grâce à **Cliquez OEC**, votre point d'accès unique à tous les sites Web destinés aux employeurs, la gestion de votre campagne gagne en efficacité, ce qui vous aide à mener celle-ci encore plus rondement.

Une icône de souris bleue , accompagnée d'une liste des services électroniques mis à votre disposition, figurera encore cette année dans le matériel de promotion de la campagne et dans le site Web oec.gc.ca.



- Mettre à jour le profil de mon organisation
- Commander du matériel de promotion supplémentaire
- Visualiser les statistiques de la campagne
- Télécharger le fichier de données des employés
- Tester la fonction du fichier de données des employés
- Transmettre les retenues sur salaire des employés

Matériel de promotion de la campagne 2011

Vous recevrez en septembre le matériel dont vous aurez besoin pour mener votre campagne, conformément à ce qui est indiqué dans le profil de votre organisation. Nous vous invitons à prendre connaissance du *Guide du directeur de campagne* et du *Guide de l'employé*, dans lesquels les changements concernant la campagne de cette année sont présentés.

GUIDE DU DIRECTEUR DE CAMPAGNE

Outil essentiel pour mener une campagne réussie et assurer la gestion du programme tout au long de l'année.

AFFICHE

Support utile pour faire connaître le numéro de votre organisation et la nouvelle date de fin de la période de souscription, à placarder dans les aires de travail. Une affiche de format 8,5 po sur 11 po est aussi mise à votre disposition dans le site Web oec.gc.ca.

LETTRES, COURRIELS ET NOTES DE SERVICE

Communications à transmettre aux employés.

BANNIÈRE INTRANET

Bannière animée à diffuser dans le site Web de l'organisation.

GUIDE DE L'EMPLOYÉ

Publication présentant une marche à suivre détaillée pour effectuer des opérations en ligne.

CARTE AIDE-MÉMOIRE

Carte de format portefeuille sur laquelle les participants au programme d'épargne-salaire peuvent noter les numéros d'identification importants.

Nous vous remercions de votre soutien continu à l'égard du programme d'épargne-salaire des Obligations d'épargne du Canada.

Obligations d'épargne du Canada

Sur le Web à: oec.gc.ca/employeurs

Par téléphone au: 1 888 467-5999

[Politique de confidentialité](#) / [Contactez-nous](#)